




Programme de subventions
Centre régional de santé de North Bay

 1-866-989-9299

 ecegrants.on.ca/fr

 info@ecegrants.on.ca

 680, prom. Kirkwood
Sudbury ON P3E 1X3



North Bay Regional
Health Centre



Centre régional
de santé de North Bay



Ontario 

Subventions EPE de l'Ontario est
financé par le gouvernement de
l'Ontario en partenariat avec le
gouvernement du Canada.

**LES ÉDUCATEURS ET ÉDUCATRICES
DE LA PETITE ENFANCE
DE L'ONTARIO**

PROGRAMME DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE
ET PROGRAMME DE LEADERSHIP



Certificat en Leadership

Ce programme a été créé pour fournir une aide financière aux superviseuses et superviseurs, aux éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) de première ligne à qui on a accordé un poste ou confié des responsabilités de direction, et aux EPEI qui aspirent à occuper un poste de supervision dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. Le programme finance les occasions de perfectionnement professionnel dans plusieurs domaines : leadership pédagogique en éducation de la petite enfance, administration et gestion de l'éducation de la petite enfance, gestion des installations, responsabilité financière, gouvernance, ressources humaines, normes d'emploi et relations de travail.

Subvention de Leadership

La subvention de leadership est offerte pour couvrir les droits de scolarité de personnes qui suivent des cours à temps partiel dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, dans un domaine d'études admissible. Le financement dépend du nombre de demandes reçues et des fonds disponibles pour le semestre.

Pour être admissible à recevoir des fonds, une personne doit :

- travailler depuis au moins 2 ans comme éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrit (EPEI) pour l'un des employeurs suivants :
 - Centre de garde d'enfants agréé
 - Service de garde d'enfants en milieu familial agréé
 - Service de garde d'enfants en milieu familial non agréé
 - Autre organisme ou programme officiel d'apprentissage des jeunes enfants, y compris :
 - Conseil scolaire
 - Centre pour l'enfant et la famille ON y va
 - Programme Bon départ
 - École privée
 - Autre programme officiel d'apprentissage ou de garde pour les jeunes enfants, les enfants et les familles; organisme de ressources pour besoins particuliers ou programme lié au curriculum scolaire

ET

- être inscrite à temps partiel auprès d'un collège d'arts appliqués et de technologie reconnu de l'Ontario et suivre des cours dans un domaine admissible, dont :
 - le leadership pédagogique en éducation de la petite enfance
 - l'administration et la gestion de l'éducation de la petite enfance
 - la gestion des installations
 - la gestion ou la responsabilité financière et la gouvernance d'un service de garde d'enfants
 - les ressources humaines, les normes d'emploi et les relations de travail
- résider et travailler en Ontario

NOTE : Les personnes suivantes sont exemptées de l'exigence de période d'emploi de 2 ans. Elles doivent toutefois être employées actuellement par une agence admissible :

- Francophones
- Membres des Premières Nations, Métis et Inuits
- Personnes ayant obtenu l'approbation par un directeur auprès du ministère de l'Éducation ou travaillant sous une lettre de permission délivrée par un conseil scolaire



Subvention de Déplacement

La subvention de déplacement est octroyée pour aider les bénéficiaires d'une subvention de leadership à couvrir les frais des déplacements quotidiens pour assister à leurs cours, suivre une formation en premiers soins ou effectuer un stage dans le cadre de leur programme.

La subvention peut atteindre 800 \$ par semestre et couvrir jusqu'à 14 jours de déplacements par cours.

Pour être admissible, une personne doit répondre aux critères suivants :

- Avoir obtenu une subvention de leadership dans le cadre de ce programme.
- Voyager plus de 20 kilomètres (aller simple) de son domicile pour fréquenter l'établissement d'enseignement.

